

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Convocation du **11/06/2026**

Conseillers en exercice : **43**

Présents : **39**

Quorum : **22**

N° 01_170626

**OBJET : ADMINISTRATION
GENERALE**

Abrogation de la délibération
n°18-250325 relative à
l'approbation du bail
emphytéotique au profit de
l'Office de tourisme
intercommunal.

SEANCE DU 17 JUIN 2026

L'an Deux Mille Vingt Six, Le Dix Sept Juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace des Libertés, Salle Stéphane Hessel, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Giovanni SCHIPANI, Madame Hélène DI VITA DANCHESI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Betty CORALLO, Monsieur Arthur SALONE, Madame Gaëlle RODEVILLE, Monsieur Pierre ARNOUX, Madame Fadila TEYSSIER, Madame Sandrine SALEMME, Monsieur Fabio CHIKHOUNE, Monsieur Michaël TEDESCO, Madame Soumicha DRAOUI, Monsieur Jean-François BUDON, Madame Julianne BOUVOT, Monsieur Mohamed LAZLI, Monsieur Marc PAGANO, Monsieur Jean-Pierre NIVET, Madame Evelyne KHEMSI, Madame Laurence BAUSSANT, Madame Virginie RAES, Madame Mélanie PITTAU, Madame Evelyne POURCEL, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Julie PAPPALARDO, Monsieur Raphaël DA HORTA, Monsieur Théo ARMAND-HILAIRE, Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur René VANULS formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Monsieur François OTCHAKOVSKY-LAURENS (donne pouvoir à Madame Gaëlle RODEVILLE), Madame Sophie AMARANTINIS (donne pouvoir à Monsieur Gérard GAZAY), Madame Julie GABRIEL (donne pouvoir à Monsieur Pascal AGOSTINI), Monsieur Jean-Marie DOUVILLE (donne pouvoir à Monsieur Michaël TEDESCO)

Madame Julianne BOUVOT a été élu(e) Secrétaire.

Délibération n°01_170626 du Conseil Municipal du mercredi 17 juin 2026 (suite)

Madame Clémentine FARDOUX rapporte :

Par délibération n°18-250325 du Conseil municipal du 25 mars 2025, la Commune avait approuvé la signature d'un bail emphytéotique à intervenir avec l'Office de tourisme intercommunal.

Ce bail, conclu pour une durée de 50 ans pour un loyer de 3.300 euros par an, était soumis à la désaffectation et au déclassement du domaine public communal d'une superficie de 490 m², nécessaire à la construction du bâtiment.

Ce projet, présenté comme une opportunité de valoriser l'espace public fait l'objet aujourd'hui d'une réflexion nouvelle à la vue de contraintes juridiques.

En effet, un bail emphytéotique administratif ne peut être régulièrement conclu sur un bien relevant du domaine public sans que les conditions légales applicables soient réunies. Or, le bien concerné n'a pas fait l'objet d'une procédure préalable de désaffectation et de déclassement du domaine public.

De plus, le projet initialement envisagé pour l'Office de tourisme intercommunal fait actuellement l'objet d'une réévaluation et d'un redimensionnement afin de mieux répondre aux besoins du service public et aux contraintes techniques, fonctionnelles et financières identifiées

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU la délibération n°18-250325 du Conseil municipal du 25 mars 2025,

CONSIDÉRANT que le déclassement du domaine public communal nécessaire à la construction de l'opération projetée, n'est plus envisagé,

CONSIDÉRANT que le projet d'implantation de l'Office de tourisme intercommunal fera l'objet d'une nouvelle étude tenant compte du redimensionnement envisagé et des modalités juridiques, foncières et financières adaptées à sa réalisation,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE,

ARTICLE UNIQUE : d'ABROGER la délibération n°18-250325 relative à l'approbation du bail emphytéotique au profit de l'Office de tourisme intercommunal.

ADOpte A LA MAJORITE

CONTRE : 6

Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Julie GABRIEL

POUR EXTRAIT CONFORME